

Image not found or type unknown



Congés payés et arret maladie

Par **picarde60**, le **01/07/2009 à 10:42**

Bonjour,

Est ce qu'un employeur peut nous decompter des jours de CP si o, a une longue maladie (a partir de 2 mois d'absence).

Précision je ne depend d'aucune convention collective ni accord de branche juste un accord d'entreprise et un reglement interieur.

Par **Visiteur**, le **01/07/2009 à 10:49**

bonjour,

si vous êtes en maladie vous ne pouvez pas être en congés payés.